



MASTER 2 DROIT ET SECURITE DES ACTIVITES MARITIMES ET OCEANIQUES

Diplôme délocalisé

OBJECTIFS ET PRÉSENTATION

Formation professionnelle des inspecteurs de sécurité des navires et de prévention des risques professionnels (ISNRPM) de l'administration maritime, formation juridique d'officiers de marine marchande pour le parcours Sécurité. Formation de professionnels du droit à la recherche par la recherche (par la réalisation d'un mémoire), juristes spécialisés dans les activités maritimes et les espaces océaniques pour le parcours Droit.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'accès en deuxième année de master Droit et Sécurité des Activités Maritimes et Océaniques est sélectif. L'admission s'effectue sur dossier et sur concours. Le master 2 Droit et Sécurité des Activités Maritimes et Océaniques, parcours Droit, constitue le débouché naturel des étudiants formés à Nantes en master 1 droit économique (mention droit maritime). Cette formation est également ouverte à tout titulaire de master 1 de droit, privé, droit public, général ou spécialisé (international, communautaire, affaires, social), motivé par les activités maritimes et les espaces marins. Le master DSAMO est susceptible d'accueillir, après entretien, des étudiants titulaires de diplômes équivalents au master 1, doté d'un minimum de formation juridique ou d'une pratique suffisante du droit.

ENSEIGNEMENTS

Tronc commun aux deux parcours : droit de la mer, droit maritime privé, droit des pêches, protection de l'environnement marin, sécurité maritime, anglais maritime, technique du navire (parcours Droit), droit du travail maritime (parcours Sécurité).

DEBOUCHES

administration des affaires maritimes, experts maritimes, armements et assurances maritimes, assurances maritimes, professions portuaires maritimes, chambre de commerce et d'industrie. administrations générales ou dédiées aux activités maritimes, de l'Etat ou des collectivités territoriales, institutions internationales ou régionales barreau.



PUBLIC VISÉ

Niveau de recrutement > niveau bac+4
MODALITÉS D'ADMISSION : l'accès en deuxième année de master Droit et Sécurité des activités maritimes et océaniques est sélectif. L'admission s'effectue sur dossier

Scanner moi

CONDITIONS D'ACCÈS / DOSSIER DE CANDIDATURE

Être titulaire d'un diplôme niveau bac+4
Possibilité pour les professionnels d'une VAE

- ✓ 04 photos d'identité
- ✓ 1 CV détaillé + Copie légalisée de chaque diplôme cité
- ✓ Une lettre de motivation (adressée au Directeur du Centre Trainmar)
- ✓ 01 Extrait de Naissance (peut dater de plus de trois(03) mois) ;
- ✓ 01 Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport

